



FR

AL-ALAC-ST-0514-04-01-EN

TEXTE ORIGINAL : Anglais

DATE : 16 mai 2014

STATUT : version finale

COMITÉ CONSULTATIF AT-LARGE

Déclaration de l'ALAC sur les panels de stratégie de l'ICANN : Innovation multipartite

Introduction

Holly Raiche, membre de l'ALAC appartenant à l'organisation régionale At-Large Asie, Australasie et Îles du Pacifique (APRALO) et membre de l'équipe de direction de l'ALAC, a préparé une version préliminaire initiale de cette déclaration après en avoir discuté au sein d'At-Large et sur les listes de diffusion.

Le 30 avril 2014, cette déclaration a été publiée dans l'[espace de travail At-Large sur les panels de stratégie de l'ICANN](#).

Le 2 mai 2014, Olivier Crépin-Leblond, président de l'ALAC, a demandé au personnel de l'ICANN chargé de soutenir l'ALAC en matière de politiques de lancer un appel à commentaires sur les recommandations à tous les membres d'At-Large par le biais de la [liste de diffusion ALAC-Announce](#).

Le 8 mai 2014, une version contenant les commentaires reçus a été publiée dans l'espace de travail susmentionné et le président a demandé au personnel de procéder à un vote de ratification de la déclaration proposée, du 9 mai 2014 au 15 mai 2014.

Le même jour, le président a demandé de transmettre la déclaration référencée AL-ALAC-ST-0514-04-00-EN au processus de consultation publique et de mettre en copie le membre du personnel de l'ICANN responsable de la consultation publique à ce sujet, avec une note précisant que le document était en attente de ratification par l'ALAC.

Le 16 mai 2014, suite au vote en ligne, le personnel a confirmé l'approbation de la déclaration par l'ALAC avec 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention. Vous pouvez consulter les résultats à l'adresse suivante : <https://www.bigpulse.com/pollresults?code=3897Mv3KfEPxzifKaluzmd4F>.

Récapitulatif

1. L'ALAC soutient le rapport du panel sur l'innovation multipartite avec quelques réserves.
2. Ce panel est un rappel utile du besoin de se faire entendre au-delà des 'suspects habituels', avec des propositions sur les possibilités d'utilisation des nouvelles techniques et technologies afin de soutenir l'engagement mondial.
3. Nous sommes toutefois préoccupés par le fait que quelques suggestions, comme le 'crowdsourcing' (approvisionnement par la foule), pour obtenir des contributions à grande échelle puissent être perçues comme alternatives aux méthodes existantes visant à atteindre un consensus sur les diverses questions. Les nouvelles techniques ne devraient pas être perçues comme pouvant remplacer les processus précieux de collaboration et de dialogue en matière de politiques. Le 'crowdsourcing' pour la contribution sur les politiques risque de briser le développement de politiques réellement ascendant.

La version originale de ce document, rédigée en anglais, est disponible sur <http://www.atlarge.icann.org/correspondence>. En cas de différence d'interprétation entre une version non anglaise de ce document et le texte original, c'est ce dernier qui fait foi.

4. Nous suggérons le développement et l'utilisation d'outils afin d'aider à la participation de ceux dont la voix devrait être entendue mais qui ne communiquent pas ou ne communiquent pas aisément en langue anglaise.
5. En définitive, l'innovation multipartite devrait viser à permettre une participation élargie au niveau de la base et non pas à encourager des contre-arguments au plus haut niveau.

Déclaration de l'ALAC sur les panels de stratégie de l'ICANN : Innovation multipartite

L'ALAC soutient fermement le rapport du panel sur l'innovation multipartite. Bien que le panel ait été mis en place avant l'annonce du gouvernement des États-Unis concernant la fonction IANA, il fournit néanmoins des indications et des recommandations précieuses pour un rôle élargi de l'ICANN dans la gouvernance de l'Internet.

Ce panel est un rappel utile du besoin de se faire entendre au-delà des 'suspects habituels' aux réunions de l'ICANN, de passer, comme l'indique le panel, de 'l'engagement des parties prenantes à un engagement mondial', avec des propositions sur les possibilités d'utilisation des nouvelles techniques et technologies afin de soutenir cet engagement. Toutefois, nous avons de sérieuses préoccupations au sujet de quelques conclusions du panel.

L'ALAC s'inquiète du fait que quelques suggestions visant à obtenir des contributions à grande échelle, par exemple le 'crowdsourcing', puissent être utilisées comme alternatives aux méthodes existantes visant à atteindre un consensus sur les diverses questions. Alors que les nouvelles techniques peuvent être utiles pour obtenir des commentaires supplémentaires et diversifiés sur les questions, elles ne devraient pas être perçues comme remplaçant les processus précieux de collaboration et de dialogue en matière de politique à travers les discussions des groupes de travail et les réunions en face-à-face. En outre, le crowdsourcing pour la contribution sur les politiques risque de briser le développement de politiques réellement ascendant se déroulant aussi bien au sein de la GNSO que de l'ALAC, compromettant ainsi le travail ardu réalisé dans le cadre des groupes de travail. Le crowdsourcing a aussi le potentiel d'offrir une scène aux participants loquaces et organisés tout en étouffant les contributions de parties prenantes qui sont moins bien représentées ou dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. L'ICANN devrait promouvoir la participation au niveau des groupes de travail dans les organisations qui la composent et non pas la participation démesurée individuelle, sporadique et potentiellement perturbatrice aux plus hauts niveaux de la pyramide.

Une suggestion qui encouragerait une participation mondiale plus élargie est le développement et l'utilisation d'outils (en plus des autres outils d'interprétation fournis) qui aideraient la participation de ceux dont la voix devrait être entendue mais qui ne communiquent pas (souvent des communautés démunies) ou qui ne communiquent pas aisément en anglais (et qui ont donc besoin d'une traduction automatique fiable).

En définitive, l'innovation multipartite devrait viser à permettre une large participation au niveau de la base - les fondements du processus de développement de politiques - et non pas à encourager des contre-arguments au plus haut niveau, lorsque le travail visant à parvenir à un consensus aura déjà été réalisé.